



Règlement « Jeu Concours : UGC vidéo »

Du 15/04/2024 au 13/05/2024

ARTICLE 1 - ORGANISATION DU JEU

La société FITCORP, dont le siège est à 2791 Chemin St Bernard 06220 VALLAURIS, immatriculée au RCS de la ville d'Antibes sous le numéro B 754 000 362, organise du 15 avril 2024 09h00 au 13 mai 2024 09h00 dans les conditions stipulées ci-après, un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Jeu Concours : UGC vidéo ».

ARTICLE 2 – PARTICIPANTS

2.1. La participation au Jeu est gratuite et sans obligation d'achat. Le jeu-concours est ouvert à toute personne physique, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide et appartenant à un compte client de la Société FITCORP. L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants. Tout participant mineur doit néanmoins obtenir l'autorisation préalable de l'un de ses deux parents ou de son tuteur légal pour participer au jeu. La société organisatrice pourra demander à tout gagnant mineur de justifier de ladite autorisation relative à sa participation au jeu.

2.2. Ne peuvent participer au jeu les collaborateurs permanents ou occasionnels, les membres de leur famille en ligne directe (ascendants, descendants, conjoints), ainsi que toutes les personnes ayant collaboré à l'organisation et à la réalisation du Jeu.

2.3. La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple par le participant du présent règlement dans son intégralité, sans aucune restriction ni réserve, lequel a valeur de contrat entre l'Organisateur et les Participants.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1. Pour participer au jeu-concours, le participant doit se rendre à cette adresse <https://www.fitadium.com/> et suivre les indications explicitement citées dans l'article 4.

3.2. Sont exclus de toute participation au présent Jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement toutes les personnes ayant collaboré à l'organisation et à la réalisation du jeu.

3.3. Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

3.4. La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 4 - MODALITES DE PARTICIPATION

La publicité du jeu est réalisée par la DIRECTION de Fitadium, sur le site de <https://www.fitadium.com/> ainsi que sur ses propres réseaux sociaux et ceux de ses partenaires.

Pour jouer, chaque participant doit :

- Se connecter sur la page internet suivante : <https://www.fitadium.com/>
- Accéder à la page explicative et de participation : <https://www.fitadium.com/content/49-concours-ugc>
- Prendre connaissance des modalités et conditions de participations.
- Préparer et réaliser la vidéo de participation suivant les indications suivantes :
 - Les critères de sélection sont :
 - Filmer dans un endroit calme, hors zone bruyante, avec un bon éclairage
 - La vidéo doit être de bonne qualité, bien cadrée et doit durer entre 10 secondes et 1 minute
 - Le participant peut se filmer, mais également montrer la commande ou des produits
 - La vidéo doit avoir un son : il peut être enregistré durant ta vidéo ou en voix-off
 - Une diction claire, concise et sans faute de langage
 - Vidéo en format portrait
 - La vidéo ne devra pas comporter de musique ou textes édités
 - Voici les sujets pouvant être abordés dans la vidéo :
 - Le large choix de produits
 - Les offres commerciales attrayantes
 - La facilité de navigation et clarté du site
 - Les avantages clients (points fidélité, système de parrainage)
 - Les conseils fournis par le service client ou sur les réseaux sociaux
 - La rapidité d'expédition et de livraison de ta commande
 - Le service après-vente
 - Les cadeaux dans ta commande
 - Nous rejetons toute candidature avec :
 - Mauvaise qualité d'image et son
 - Non respects des critères
 - Formulation familière, non respectueuse ou injurieuse
- Procéder à son inscription depuis formulaire de participation et joindre le document vidéo de participation : <https://form.jotform.com/240794096954066>
- Accepter le présent règlement du concours.

Le jeu se déroulera du 15 avril 2024 à 9h jusqu'au 13 mai 2024 à 09h00. Le joueur peut participer autant de fois qu'il souhaite si les vidéos sont différentes à chaque participation. Le jeu est accessible 24h/24h durant la période citée plus haut sur Internet à l'adresse : <https://www.fitadium.com/content/49-concours-ugc>

Voir article 10 sur la protection des données, précisant que l'ensemble des communications envoyées par Fitadium comportera un lien permettant aux personnes concernées de se désinscrire.

ARTICLE 5 - DOTATIONS

5.1. À gagner :

Le lot mis en jeu pour l'ensemble de l'opération est une ou plusieurs cartes cadeaux de 50€. L'organisateur limite le nombre de lots à 20 unités et une seule carte cadeau peut être remportée par participant. Celle-ci sera envoyée par mail le 13 mai 2024, jour de fin de l'opération et de sélection du ou des gagnants.

Ces lots sont à remporter durant la période de validité du jeu concours, soit du 15/04/2024 au 13/05/2024. Le lot sera envoyé par mail sous forme dématérialisées. Le lot sera non cumulable avec les autres offres disponibles sur le site. Le lot est valable un an après l'envoi de celui-ci au gagnant. Les gagnants sont responsables des frais de livraison associés à l'utilisation du code.

L'organisateur se conserve le droit de modifier le lot, sous réserve qu'il soit de nature et de valeur équivalente à celles du Lot mis en jeu. L'organisateur ne remplacera pas les éléments de la dotation perdus ou volés.

5.2. Conditions

L'expédition du lot se fera mail. Les gagnants sont responsables des frais de livraison associés à l'utilisation du code. Les lots sont valables uniquement un an après réception de celui-ci.

5.3. Valorisation

Le lot mis en jeu est une carte cadeau dématérialisée d'une valeur de 50€. 20 lots maximum pourront être remportés.

Les lots attribués sont non cessibles, et ne pourront en aucun cas donner lieu à contestation, ni faire l'objet d'un échange contre des valeurs en espèces ou toute autre contrepartie que ce soit.

ARTICLE 6 : MISE A DISPOSITION DU LOT – CONDITIONS D'UTILISATION

Le lot ne peut être échangé contre des espèces ou autres marchandises ou services ou utilisé conjointement avec d'autres offres ou réductions.

L'acheminement de ces lots, bien que réalisé au mieux de l'intérêt du gagnant, s'effectue aux risques et périls du destinataire.

Les éventuelles réclamations doivent donc être formulées par le destinataire directement auprès de l'opérateur ayant assuré l'acheminement. La société FITCORP décline toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la jouissance du lot attribué et/ou du fait de son utilisation.

ARTICLE 7 – LIMITATION DE RESPONSABILITE

8.1. La participation au jeu intitulé « Jeu Concours : **UGC vidéo** » implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

8.2. L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité du fait de l'organisation du présent jeu-concours, notamment si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté il est amené à annuler, écourter, proroger ou reporter le jeu-concours.

8.3. L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité en cas d'incident technique empêchant la connexion des participants ou entraînant la perte, le retard, l'envoi vers une mauvaise adresse ou un enregistrement incomplet des données du courrier électronique des participants.

8.4. L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité du fait de toute information incorrecte ou inexacte causée, soit par les utilisateurs du site Internet, soit par tout équipement ou programme associé à l'organisation ou utilisé dans l'organisation du présent jeu.

8.5. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la ligne téléphonique ou encore de tout autre incident technique (email de félicitation non réceptionné, considéré en Spam, etc....)

ARTICLE 8 - RESPECT DES RÈGLES – EXCLUSION

Les participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du jeu et du présent règlement.

La société FITCORP peut annuler la ou les participations de tout participant n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette annulation peut se faire à tout moment et sans préavis. La société FITCORP se réserve le droit de supprimer tout formulaire de participation présentant des erreurs manifestes. Cette suppression peut se faire à tout moment et sans préavis.

La société FITCORP se réserve également le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement du jeu. La société FITCORP se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

ARTICLE 9 - CONSULTATION DU REGLEMENT

Le règlement du jeu est accessible à l'adresse : <https://www.fitadium.com/content/49-concours-ugc>

Le règlement peut être obtenu gratuitement sur simple demande à l'organisateur : contact@fitadium.com

ARTICLE 10 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le présent article vise à informer le Participant sur les modalités du traitement de ses données personnelles mis en œuvre par l'Organisateur ainsi que sur ses droits, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018.

11.1. Participation au Jeu

Le Participant est informé que les données nominatives le concernant, collectées dans le cadre du jeu, sont nécessaires à la prise en compte de sa participation. Les données personnelles collectées sont les suivantes : Adresse email.

Les seuls destinataires de ces données sont les personnels habilités de la société FITCORP en charge de la mise en place du Jeu.

Les données personnelles sont communiquées aux organisateurs du jeu et ne seront pas communiquées à quelques tiers que ce soit.

11.2. Offres promotionnelles

En validant sa participation au jeu-concours :**UGC vidéo**, le Participant accepte que l'Organisateur lui envoie sa e-newsletter d'actualité (emails d'information et de promotion de nos produits et services et nouveaux projets). Le Participant peut se désabonner de ce service à tout moment en cliquant sur le lien « se désinscrire » au bas de chaque email ou en envoyant un email à contact@fitadium.com . Pour plus d'informations sur ce traitement de données, veuillez consulter notre Politique de Protection des Données Personnelles. <https://www.fitadium.com/content/14-mentions-legales>

11.3. Exercice des droits

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses données, ainsi que le droit de s'opposer ou de solliciter la limitation du traitement dont il fait l'objet. Pour cela il suffit d'en faire la demande soit par courrier adressé à l'adresse postale indiquée en préambule, soit par email à l'adresse courriel suivante : contact@fitadium.com . En outre, le Participant a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle s'il considère que le traitement de ses données constitue une violation de la réglementation sur la protection des données, conformément à l'article 77 du Règlement européen sur la protection des données. Consultez le site cnil.fr pour obtenir plus d'informations sur vos droits.

ARTICLE 11 - CONTESTATION ET LITIGES

12.1. Toute contestation relative à ce jeu-concours devra obligatoirement intervenir par écrit à « Société FITCORP - 2791 Chemin St Bernard 06220 VALLAURIS » cachet de la poste faisant foi, au plus tard le 13 mai 2024 à 09h00.

12.2. Toute tentative par un participant ou toute autre personne d'endommager volontairement un site Internet constitue une atteinte à la réglementation civile et pénale. L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre tous agissements de cette nature.

12.3. Le présent règlement est régi par la loi française.